

n° 11 - juillet 2018

### Territoires

## Portrait agricole Haute-Loire



### Hautes terres aux sources de la Loire et de l'Allier

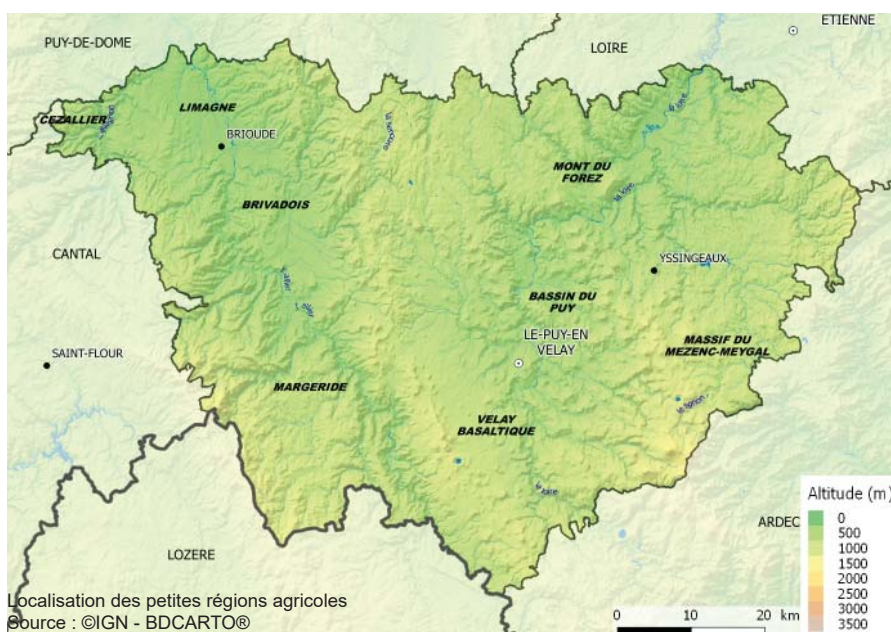
S'étendant sur 5 000 km<sup>2</sup>, la Haute-Loire est un département montagnard dont plus des deux tiers du territoire dépassent 800 mètres d'altitude. L'orographie fait apparaître trois grands ensembles que séparent les vallées supérieures de l'Allier et de la Loire :

- au sud, sur la rive gauche de l'Allier, la barrière granitique des **monts de la Margeride** ;
- au centre, **les hautes terres** constituées, au sud du col de Fix-Saint-Geney, de la chaîne du Devès et au nord des hauts plateaux granitiques de la Chaise-Dieu ;
- à l'est, les massifs du Meygal et du Mézenc, **extrémité nord des Cévennes**.

Les cours de la Loire et de l'Allier scindent ces massifs. Au nord-est, l'Allier baigne une vaste plaine, la Limagne brivadoise.

**Plaines comme montagnes sont habitées.** La Haute-Loire est le département de France où la part de la population résidant au-dessus de 700 mètres d'altitude est la plus élevée (50 %).

\* Voir page 4



### Vaches et moutons se partagent la montagne

En 2016, la surface agricole utilisée\* (SAU) des exploitations s'étend sur **234 000 hectares dont 61 % de surface toujours en herbe**. Selon le critère de la SAU totale, la Haute-Loire se classe au 7<sup>e</sup> rang des départements de la région. Depuis 2010, la SAU se stabilise. La déprise agricole, notamment dans les territoires proches de Saint-Étienne, est compensée par le défrichement au profit de prairies et l'extension des bois pâturés en Margeride. Avec 5 100 exploitations agricoles en 2010, la Haute-Loire occupe le 8<sup>e</sup> rang régional mais seulement le

**98 %**  
DU DÉPARTEMENT  
EN ZONE MONTAGNE

**28 %** DU  
TERRITOIRE OCCUPÉ  
PAR DES SURFACES  
TOUJOURS EN HERBE

Sources : Zonage ICHN 2015 - SAA 2015

10<sup>e</sup> pour la production brute standard\* (PBS). D'un montant de 257 millions d'euros, elle est constituée pour moitié de la production de lait de vache. **La Haute-Loire est le 1<sup>er</sup>**

### département laitier de la région.

Les élevages, particulièrement présents dans le Forez, en Margeride et dans les Cévennes, produisent 400 millions d'hectolitres chaque année. Le département **occupe le 2<sup>e</sup> rang régional pour la production de viande ovine** avec 110 000 brebis-mères en 2016. Les élevages ovins sont particulièrement présents sur les reliefs de la Margeride et du Brivadois, sur la rive gauche de l'Allier. La lentille verte du Puy, cultivée dans le bassin éponyme sur près de 4 000 hectares en 2016, fait de la Haute-Loire le 1<sup>er</sup> et presque seul département producteur de légumes secs de la région.

### Des paysages façonnés par l'agriculture

Bien que le nombre d'exploitations recule depuis plusieurs décennies (on estime à 150 le nombre d'exploitations qui disparaissent chaque année depuis 2010), le secteur agricole reste très présent en montagne et contribue au maintien d'une ruralité dynamique et de paysages ouverts. Selon l'Insee, ce **secteur représente 6,5 % de l'emploi total du département** (2,1 % en région). Avec 8 900 actifs agricoles permanents, qui fournissent 6 300 équivalents temps plein (ETP), la Haute-Loire occupe le 8<sup>e</sup> rang de la région. L'activité agricole est peu consommatrice de main-d'œuvre.

En moyenne, les actifs fournissent 2,8 ETP par km<sup>2</sup> de SAU (3,1 en moyenne régionale). Cette densité ne dépasse pas 2,5 ETP dans la Limagne brivadoise où se concentre les exploitations céréalières. La structure de l'emploi est atypique. La **main-d'œuvre familiale** (chefs d'exploitation et coexploitants, aides familiaux) **fournit une large part du travail dans les exploitations (94 %, 1<sup>er</sup> rang régional)**. Le travail des salariés (400 ETP) est majoritairement le fait de saisonniers et de main-d'œuvre externalisée employés pour la cueillette des fruits rouges dans le bassin du Puy et l'Ys-singelais.

### Du bio dans l'élevage

**En 2017, l'agriculture biologique** engage 436 exploitations, qu'elles soient certifiées ou en conversion. La Haute-Loire occupe le 2<sup>e</sup> rang régional, avec une surface en « bio » de 25 970 ha, soit 11,1 % de la SAU. Depuis 2010, cette surface a progressé à un rythme de 12,4 % par an (10,2 % au plan régional). Le département se situe au 2<sup>e</sup> rang régional pour les bovins lait et les petits ruminants.

Une exploitation sur cinq (une sur quatre en région) produit **sous signe officiel de qualité**. En 2018, le département compte **4 AOP** (Bleu d'Auvergne, Cantal, Lentille verte du

Puy, Fin Gras du Mézenc) et **10 IGP**. En revanche, les agriculteurs alliégeois sont peu engagés dans les autres démarches de valorisation. Ne bénéficiant pas d'un potentiel local de consommation important, seuls 12 % commercialisent en circuits courts (9<sup>e</sup> rang régional). Les exploitations mixtes ou d'élevage hors-sol, situées à proximité de l'agglomération stéphanoise, sont les seules au-dessus de la moyenne régionale.

### De petites structures d'élevage

L'espace agricole est structuré par les exploitations bovines, en particulier sur les contreforts et les plateaux d'altitude, mais celles-ci sont de taille réduite. La SAU moyenne des élevages bovins lait et mixte est de 68 ha contre 73 ha dans la région. Pour les élevages bovins viande, l'écart est encore plus prononcé (52 ha contre 75 ha en région).

La dimension économique des exploitations est inférieure à la moyenne régionale. Les exploitations de petite dimension sont les plus nombreuses et **la moitié des exploitations dégagent une PBS inférieure à 34 000 €** (35 100 € en région). Les exploitations **moyennes et grandes** sont essentiellement présentes dans **l'élevage laitier et mixte**.

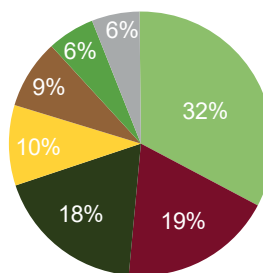
La part des exploitations sous forme sociétaire est équivalente à la moyenne régionale (20 %). Les

**5 100**  
EXPLOITATIONS



**8 900**  
ACTIFS PERMANENTS  
DANS LES EXPLOITATIONS  
AGRICOLES

Source : RA 2010



### Part des exploitations spécialisées\* dans le département

- Bovins lait
- Polyculture et polyélevage
- Ovins, caprins et autres herbivores
- Bovins mixte
- Bovins viande
- Autres
- Grandes cultures

\* Nombre d'exploitations spécialisées par type d'OTEX (orientation technico-économique)

Source : RA 2010

deux tiers des exploitations sociétaires sont des GAEC\* eu égard à la prépondérance des exploitations laitières.

### Une industrie agroalimentaire de proximité

L'industrie agroalimentaire altiligérienne (hors artisanat commercial), très spécialisée, valorise les productions locales. En 2015, ses 127 établissements emploient 2 100 salariés.

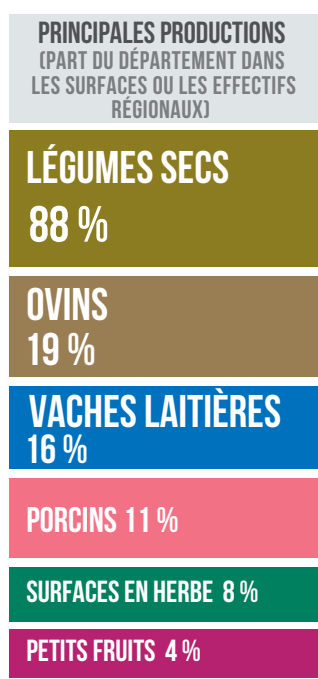
L'industrie laitière, avec une production de 33 000 tonnes par an et

\* Voir page 4

700 salariés, est la 2<sup>e</sup> de la région. Elle est constituée d'unités de taille moyenne implantées dans les vallées de l'Allier ou de l'Ance.

L'industrie de la viande compte près de 800 salariés et transforme plus de 10 000 tonnes équivalent carcasse chaque année, majoritairement des gros bovins et porcins.

Le secteur est constitué d'unités de taille petite et moyenne mais l'emploi est très concentré (93%) dans les établissements de 10 à 249 salariés (en équivalent temps plein), situé majoritairement dans les vallées et dans la Limagne brivadoise.



Source : SAA 2015

## CHEPTTEL

**227 000 BOVINS**

DONT

**34 % VACHES LAITIÈRES ET**

**16 % VACHES ALLAITANTES**



**167 000 OVINS**

**59 000 PORCINS**

Sources : SAA définitive 2015 et RA 2010

**1<sup>ER</sup> DE LA RÉGION EN LAIT DE VACHE** PRODUIT :

**404 MILLIONS DE LITRES**

**LAIT DE CHÈVRE** PRODUIT :

**4 MILLIONS DE LITRES**



**LENTILLES : 4 100 ha**

**SOIT 25 % DE LA PRODUCTION FRANCE**

**SURFACES EN HERBE : 147 000 ha**

Sources : SAA définitive 2015 et RA 2010

## FILIÈRES QUALITÉ

**4 AOP**   
DONT 2 FROMAGES

**10 IGP**   
DONT 5 VOLAILLES

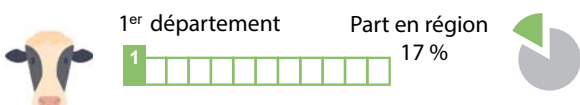
**11 % DE LA SURFACE BIO DE LA RÉGION**



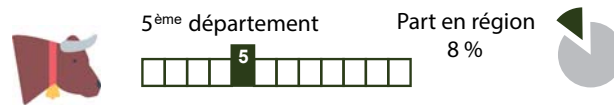
Sources : INAO 2017 - Agence BIO 2017

### Classements des exploitations spécialisées de la Haute-Loire dans la région

#### Bovins lait



#### Bovins viande



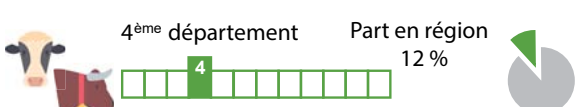
#### Ovins, caprins et autres herbivores



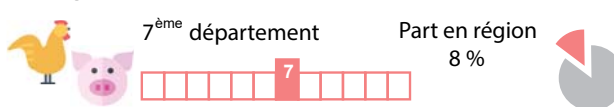
#### Grandes cultures



#### Bovins mixte



#### Élevage hors sol



Source : RA 2010

## La forêt souligne le relief

Couvrant environ **203 000 hectares soit 41 % du territoire**, la forêt est peuplée très majoritairement de résineux (pins sylvestres) implantés principalement sur les monts du Forez et de la Margeride. Elle est très morcelée et privée à 92 % (79 % dans la région). Le département représente la 2<sup>e</sup> récolte commercialisée de la région avec 660 000 m<sup>3</sup> (12 %) en 2016. Le bois récolté est constitué à 80 % de résineux destinés le plus souvent au bois d'œuvre. Le départe-

ment concentre 10 % du volume de bois sur pied de la région. Le « taux de récolte » est de 12 m<sup>3</sup> pour 1 000 m<sup>3</sup> sur pied (10 m<sup>3</sup> en moyenne régionale). La Haute-Loire compte plusieurs unités de transformation, dont plusieurs d'ampleur régionale voire nationale.

## Un enseignement scolaire destiné prioritairement aux bacheliers

En 2017, la Haute-Loire accueille 1 350 élèves et 220 apprentis répar-

tis sur l'ensemble du territoire. L'offre de formation couvre essentiellement les niveaux III et IV (bac ou plus) qui comptent 82 % des élèves (74 % en région).

**La place de l'enseignement public est majoritaire** avec 2 établissements accueillant 850 élèves. L'antenne du lycée de Brioude-Bonnefont à Saugues propose une formation spécialisée dans l'exploitation forestière.

**Benoît Fontaine**

**41 %** DE SURFACES  
**BOISÉES**



**2<sup>ÈME</sup> RÉCOLTE**  
**BOIS COMMERCIALISÉE**  
**DE LA RÉGION AVEC**  
**660 000 M<sup>3</sup> DE**

**DONT 81 % DESTINÉS AU**  
**BOIS D'ŒUVRE**



Sources : Enquêtes EXF-SRI 2016 -  
IGN (campagnes d'inventaires 2011 à 2015)

**ENSEIGNEMENT**  
**AGRICOLE**

**5 ÉTABLISSEMENTS**  
**DONT**  
**3 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS**



**1 400 ÉLÈVES**  
**220 APPRENTIS**

Source : DRAAF/SRFD 1/01/2017

Sauf mention contraire, les données sont issues du recensement agricole 2010.

**GAEC** : Groupement agricole d'exploitation en commun.

**PBS** : Production brute standard  
Elle décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeurs définissant un potentiel de production hors de toute aide. La PBS « 2010 » est calculée à partir de coefficients issus de valeurs moyennes sur la période 2008 à 2012.

**SAU** : Surface agricole utilisée  
Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.